

Mesure	Titre	Porteur	Montant plafond des dépenses
A.1.6.1	La réhabilitation du saumon atlantique dans le bassin mosan face à une augmentation de la température de l'eau dans un contexte de changements climatiques	UNamur	399.981,01€
A.1.6.1	Taux d'échappement et bilan des performances de migration de dévalaison des smolts de saumons atlantiques (salmo salar) sur un long linéaire du bassin de l'Ourthe	ULiège	395.876,67€
A.1.6.1	Empoisonnements de restauration en civelles d'anguilles européennes	SPW ARNE	160.000€
A.1.6.1	Réalisation d'une passe à poissons sur la Meuse au droit du barrage-écluse d'Anseremme	SPW MI	2.415.504,41€ *
A.1.6.1	Performance de colonisation amont des juvéniles en Meuse et de dévalaison des sub-adultes dans l'Ourthe chez l'anguille européenne (Anguilla anguilla) sur des longs linéaires fluviaux.	ULiège	399.925€
A.2.1.1	Développement de la crevetticulture en vue de la diversification de la production aquacole en Région Wallonne (WalliCrevette)	ULiège	398.849,40€
A.2.1.1	Soutien à la formation en aquaculture	SoCoPro	240.500€
A.2.1.2a	Adaptation et transformation de la plus vieille éclosérie salmonicole de Belgique.	Lagasse Aquaculture	10.500€
A.2.1.2d	Pérennisation et diversification de la pisciculture Delescolle	Francis Delescolle	155.500€
A.2.1.2d	Modernisation et durabilité - Fischzucht Ourtal	Fischzucht Ourtal	990.410,56€
A.2.1.2d	Développement la Strange	Le lac de la Strange	500.000€
A.2.1.2d	Investissements Pêchon Fontaine	Angélique Gillet	61.000€
A.2.1.2d	Augmentation de la production, accroissement des ventes directes et des visites, transition numérique de la Pisciculture d'Annevoie	Pisciculture les Jardins	103.500€
A.2.1.2d	Investissements en aquaculture	Belgian Quality Fish	319.000€
A.2.1.2d	Adaptation et transformation de la plus vieille éclosérie salmonicole de Belgique.	Lagasse Aquaculture	25.500€
A.2.1.2d	installation de panneaux photovoltaïque au sol avec batterie	Alain Schonbrodt	11.140€
A.2.2.1	Atelier de Transformation	La Ferme des 3 moutons	212.508,45€

<b>A.2.2.1</b>	Augmentation de la production et développement des nouveaux produits alimentaires de l'Atelier le Chêneau	Atelier le Chêneau	122.500€
----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------	----------

\*conformément aux modalités des aides du PwScP 2021-2027 validées par le Gouvernement Wallon, seule une première tranche d'aide de 600.000 € du FEAMPA (= 1 million € d'aides totales x 60% d'intervention du FEAMPA) est inconditionnelle. Le restant de l'aide FEAMPA (de maximum 849.302,65 € additionnels à la 1ere tranche) sera liquidé en fin de programmation sur base des moyens non consommés du PwScP 2021-2027 (moyens non alloués à des opérations, ou alloués à des opérations mais non consommés entièrement).